

CHORUS Factures Electroniques avec ou sans Maîtrise d'Œuvre

Réf : CR-CHORUS1

 Durée 1 jour soit 7 heures	 Effectif De 3 à 7 personnes	 Lieu Renseigner sur la convention de formation.	 Tarif Sur devis.
☒ Accessibilité : Si votre situation nécessite des aménagements particuliers, contactez-nous pour envisager les modalités d'adaptations.			
 Objectifs <ul style="list-style-type: none"> - Connaître les obligations des Acheteurs publics et des entreprises sur l'offre électronique - Créer et paramétrage du compte chorus - Comprendre le fonctionnement de CHORUS Pro avec ou sans Maîtrise d'œuvre (MOE) sur le site https://chorus-pro.gouv.fr/ . 	 Prérequis (Démarrage 10 minutes avant la session pour l'accueil des apprenants dans la classe virtuelle) <ul style="list-style-type: none"> - L'apprenant dispose d'un poste informatique équipé de Word 2010 et plus, tableur, PDF et d'un navigateur web à jour. - Le PC doit être équipé d'un micro et de haut-parleur (Si non, il est conseillé d'utiliser un casque audio prise jack ou USB) - Une webcam (facultatif mais vivement conseillé) - Une adresse mail consultable 		
 Pédagogie <ul style="list-style-type: none"> - Remise du support de formations et des exercices au début de la formation via une clé USB - Animation pédagogique favorisant la réflexion et les échanges entre les apprenants et les apprenants / formateurs - Apports théoriques et pratiques - Formation basée sur des exercices et des retours d'expériences 	 Méthodes pédagogiques <ul style="list-style-type: none"> - Tour de table collectif avec l'intervenant - Alternance d'apport théorique et mise en situation - Exercices sur l'espace CHORUS d'entraînement de formateur - Evaluation des acquis à partir d'un quizz d'entrée/sortie - Évaluation de satisfaction complétée par les participants à l'issue de la formation 		
 Méthodes et modalités d'évaluation <ul style="list-style-type: none"> - Formation basée sur des exercices - Attestation d'assiduité établie à partir des feuilles d'émargement 	 Publics visés Responsables d'entreprises, Responsables commerciaux, Chargés d'affaires, Assistantes commerciales, toutes personnes en charge de la facturation des marches publics.		



PROGRAMME

Matin

Factures électroniques, les points importants

- La législation en vigueur et les obligations légales
- Les échéances
- Les types de factures pris en charge

La solution Chorus

- Présentation de la couverture fonctionnelle du portail
- Créer un compte
- Modification d'un compte

Après midi

La solution Chorus

- La transmission des factures **avec** une Maîtrise d'œuvre
- La transmission des factures **sans** une Maîtrise d'œuvre
- Gestion et suivi des factures
- Assistante aux utilisateurs

Cas pratique

⇒ A partir d'exemples et d'exercices, l'apprenant disposera d'une méthode de travail permettant de réaliser des demandes de paiement avec ou sans Maîtrise d'œuvre sur CHORUS.